



Avis de non-utilisation de l'eau

Ne buvez pas et n'utilisez pas l'eau du robinet, en aucun cas, ni même pour vous laver.

Elle est présentement contaminée par une substance néfaste pour votre santé.

Important : Inutile de faire bouillir l'eau, le contaminant potentiellement présent n'est pas éliminé par l'ébullition.

Vous avez des voisins isolés ou dont la santé est précaire : informez-les.

Que devez-vous faire?

Conservez ces habitudes jusqu'à la diffusion d'un avis contraire, et ce, même si vous possédez un système de traitement de l'eau à la maison.

Utilisez uniquement de l'eau embouteillée ou provenant d'une autre source d'eau potable pour :

- Boire, préparer des breuvages et abreuver les animaux;
- Préparer les biberons et les aliments pour bébés;
- Laver vos mains et votre corps;
- Laver et préparer des aliments avec ou sans cuisson (jetez tous ceux préparés aujourd'hui avec l'eau du robinet);
- Fabriquer des glaçons (jetez tous ceux préparés aujourd'hui avec l'eau du robinet, incluant ceux du réservoir de votre réfrigérateur);
- Brosser vos dents et rincer votre bouche.

Ne faites pas fonctionner votre lave-vaisselle ni votre laveuse.

Vous pouvez utiliser l'eau du robinet uniquement pour :

- Tirer la chasse d'eau de la toilette.

Écoles, entreprises, commerces et institutions desservis :

- Fermez toutes les fontaines d'eau (abreuvoirs).
- Affichez un avis de non-utilisation près de tous les robinets où de l'eau reste disponible.
- Fermez les jeux d'eau, les douches, les piscines et les fontaines décoratives intérieures.

Soyez assuré que nous prenons actuellement toutes les mesures à notre disposition pour remédier à la situation dans les meilleurs délais. Nous vous aviserons de la levée de cet avis. Merci de votre collaboration. Pour suivre l'état de la situation, consultez

 aviseau.laval.ca



Inscrivez-vous pour recevoir des alertes rapidement en cas de situation d'urgence ou d'avis important, comme celui-ci : abonnement.laval.ca

 311 | 450 978-8000